



Agenda

Mercredi 11 : Commémoration de l'Armistice du Conflit 1914/1918 : départ du cortège à 11h30 devant la mairie, suivi de la cérémonie au monument aux morts au cimetière.

Vendredi 13 : Concert Jazz brésilien aux Caves du Château à 20h30.

Vendredi 13 : Réunion publique pour les usagers du chemin de L'Escure, salle du conseil en mairie à 18h00 : présentation des futurs travaux.

Samedi 14 : Fête de l'Automne proposée par les Festins Barois, salle des fêtes à 20h00.

Mardi 17 : Réunion des Associations, salle du conseil en mairie à 18h30.

Jeudi 19 : Bal au Bar et Karaoké proposé par les Aubarnencs, salle Ponge à 14h00.

Samedi 21 : Cérémonie des Nouveaux Arrivants, salle du conseil en mairie à 10h30.

Samedi 21 : Après-midi ludique proposée par l'A.B.P., à la salle des fêtes de 14h00 à 17h00.

Samedi 21 : Concert Arsis proposé par Loup Ravi, à l'église en soirée.

Dimanche 6 décembre : Concert de Noël Cantifolia, église à 18h30.

LE BAR SUR LOUP
Samedi 14 Novembre 2015
Fête de l'Automne
Repas Dansant des Festins Barois

Menu
Crudités
Daube Polente
Tarte Amandine

Adultes 15€
Enfants 10€

Réservations
06 10 31 32 62
06 68 46 29 83

Salle des Fêtes à 20h00

Retour sur...

La Fête du P.N.R.



M. le Maire, en visite sur le stand du Bar sur Loup



St Jeannet aux couleurs du P.N.R.

La fête du P.N.R. sous le Baou de Saint Jeannet ! Le service Tourisme et Communication y a tenu un stand d'information le 19 septembre dernier, faisant ainsi découvrir au public toutes les richesses de notre commune. Un merci tout spécial à Annick, missionnée pour cette journée et qui tout au long de l'été au sein de la mairie, a renseigné barois et touristes avec beaucoup de professionnalisme et de gentillesse.

Le site du P.N.R. des Préalpes d'Azur : <http://www.pnr-prealpesdazur.fr/>

LE BAR SUR LOUP
Concert des Caves du Château
A Banda Do Vagabundo

BRAZIL JAZZ
Jean-Yves MESTRE et ses musiciens

VENDREDI 13 NOVEMBRE
20h30 - Entrée libre
Renseignements au 04 93 42 72 21

Police Municipale

Un nouveau policier municipal a pris ses fonctions à la mairie. Le brigadier Thierry Chatron, anciennement en poste à Gap, accueille les administrés au poste de la police municipale de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Contact : 04 92 60 35 76 ou 06 80 36 24 78, en cas d'urgence.

Conseil Municipal

Les questions du public :

L'article 38 du règlement stipule qu'après la suspension de séance, le Maire peut donner la parole à un habitant de la commune ayant déposé par écrit auprès de celui-ci, au moins 5 jours ouvrés avant le conseil, une question d'intérêt général, avec son nom et son adresse. Cette personne présentera elle-même oralement sa question aux élus de la commune.

Il s'agit d'un simple courrier, il n'est pas nécessaire d'utiliser un formulaire.

Réfugiés

La commune du Bar sur Loup s'étant portée volontaire auprès des services de l'État, nous vous informons qu'une famille de réfugiés syriens va prochainement être accueillie au Bar sur Loup.

Courrier des lecteurs

Réf. : Article Nice-Matin du 20 août 2015-

Le Bar-sur-Loup : « L'avenue de Gaulle cristallise le mécontentement des piétons ».

Réactions aux arguments avancés par les élus interrogés par Nice-Matin

Chers Élus du Bar-sur-Loup

Les photos valent parfois mieux que des "mots"...! :

Comme c'est étrange! Il y a trois places de parking en face...! et pourtant...que voyons-nous sur le passage piétons et sur la route? et vous osez parler de "très bonne visibilité" devant la journaliste de Nice-Matin ???!! Cette situation est quasi quotidienne !



Le Maire n'avait-il pas dit, lors d'un précédent Conseil municipal, qu'avec ces nouvelles places, il n'y aurait plus de voitures devant la pharmacie ni sur la route? Son optimisme l'aurait-il trompé?

Concernant les arrêts dits "minute"...une voiture s'en va...immédiatement, une autre la remplace!

C'est donc un stationnement continu qui pénalise les piétons et les expose au danger... en maintenant le passage des voitures en double sens!

Et dans la soirée...Chers élus, avez-vous l'habitude d'emprunter l'av.de Gaulle à pied? là, ce ne sont pas des "arrêts-minute" qui se trouvent sur la "piste" prévue pour les piétons" (entre l'épicerie Barbieux et le Tabac)...! Ce sont des stationnements qui se prolongent jusqu'au lendemain, et pourtant censés être interdits, puisqu'ils obstruent la voie piétonne! Alors que faites-vous pour faire respecter la place du piéton (si rare !)?

Vous souhaitez ainsi privilégier les stationnements, dont certains que je qualifierai de « sauvages », sous prétexte...je vous cite...qu' « il ne faut pas tuer le commerce » ! Alors...je vous réponds : « faut-il pour autant tuer les piétons ? » Les piétons aussi ont le droit de se rendre dans les commerces, mais pas au péril de leur vie ! Si j'en crois les dires d' « anciens Barois », Le Bar-sur-Loup grouillait de commerçants par le passé. Maintenant, on peut dire que Le Bar-sur-Loup grouille de voitures !

et... toujours d'après les « Anciens » ...le commerce se tue à petit feu :

La boucherie...disparue ; la boulangerie Euzière...disparue ; les deux pizzerias, espace

BIENVENUE



aux Nouveaux Arrivants

Chaque année, les élus vont à la rencontre des nouveaux arrivants de la commune. Cette cérémonie d'accueil permet de présenter Le Bar sur Loup, ses différents services municipaux, sa vie associative et d'établir un contact avec les élus et les services.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique...Une visite historique du village précédera un apéritif convivial.

Pour l'année 2015, l'accueil des nouveaux arrivants est fixé au samedi 21 novembre à 10h00 en mairie.

Pour vous inscrire à ce temps de rencontre, faciliter votre installation ou répondre à toutes vos questions, faites-vous connaître auprès du service communication au 04 93 42 72 21 ou à l'accueil de la mairie au 04 92 60 35 70.

Quelques contacts utiles

Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Accueil de la mairie : 04 92 60 35 70 - Services techniques : 04 92 60 35 75 - Service jeunesse et vie associative : 04 92 60 31 92 - Relais Assistantes Maternelles : 04 97 18 70 82 - Accueil de loisirs : 04 93 09 41 01 - Bibliothèque : 04 92 60 35 88 - Police Municipale 04 92 60 35 76 - Urbanisme : 04 92 60 35 71.

FAISONS CONNAISSANCE !

Guintran...disparues l'une après l'autre ; le petit casino... resté fermé durant des mois et réouvert il y a moins d'un an, a déjà amorcé sa fermeture pour fin 2015; ce constat n'a donc rien à voir avec les stationnements.

J'aborde un autre point : avez-vous pensé aux aménagements pour handicapés moteurs et non-voyants ? Certes, il ne manque que la canne blanche aux petits bonshommes blancs dessinés sur le sol pour indiquer aux aveugles qu'ils peuvent se déplacer « aisément » entre pare-chocs de voiture en stationnement « zone bleue » et la route ! Le seul « hic »...même pas de repérage en relief au sol pour eux !??? Quant aux personnes en fauteuils roulants, zigzaguer pour eux entre les voitures en stationnement et les voitures circulant en double sens, doit être du sport!! Le constat : dans ce village, les handicapés sont exclus du droit de se promener, de se rendre sur la place du Donjon ; ils ne vont que de la maison de retraite au jardin, juste à côté !, à une époque, pourtant, où l'on dit que tout doit être fait pour faciliter les accès à ces publics défavorisés ! Et pour arranger le tout, on supprime le passage du bus 511 dans le centre du village... ce que déplorent les usagers qui ont des difficultés à se déplacer et qui se retrouvent à devoir arpenter les ruelles montantes du village pour rentrer chez eux.

Alors...revenons à l'idée du sens unique... : qui permettrait d'installer des trottoirs, de faciliter le passage du bus 511 dans le centre du village, et enfin, de rendre les stationnements « minute » moins contraignants pour les piétons. Ces souhaits sont-ils vraiment irréalisables ? Pourquoi ne pas expérimenter un sens unique sur 3 ou 6 mois ?

Sans le comparer stricto sensu à celui mis en place à Grasse, le contour du village est rapide et ne provoquerait aucun embouteillage ! Il m'est arrivé un jour de tester le temps mis pour atteindre le parking Guintran de deux manières différentes. Ainsi, en venant du Pont du Loup et arrivée au rond-point de la Jarrerrie, la voiture devant moi s'est engagée en direction du centre du village ; j'ai alors continué la route en direction de Grasse jusqu'au prochain rond-point du Bar et pris la direction de la gendarmerie. La voiture que j'avais laissée au R.P. de la Jarrerrie est arrivée en même temps que moi au parking Guintran ! Quant à prétendre que le sens unique inciterait les conducteurs à accélérer, je crois qu'ils n'ont pas besoin de cela pour le faire ! Je dirais plutôt que le double sens provoque parfois des incivilités de la part des conducteurs entre eux, énervés de ne pouvoir passer comme ils le souhaiteraient, gênés par les stationnements minutes ou abusifs et par les piétons...les pauvres !.

En conclusion : Sens unique + ralentisseurs (adaptés à la configuration de la route...) devraient pouvoir s'étudier ?

Pensez aux enfants et aux mères de famille pour lesquels se rendre à l'école, ou en revenir, est un véritable parcours du combattant. Cela est inadmissible ! Oui, je sais, on va dire qu'il n'y a pas assez d'accidents pour justifier de nouveaux aménagements qui sécuriseraient leur passage !...statistiques obligent !

Voilà sept ans que vous administrez ce village. Je serais particulièrement intéressée de pouvoir accéder aux études que vous avez dû entreprendre sur le sujet, et me permettre ainsi de mieux comprendre les arguments que vous avancez pour ne pas réaliser, dans les meilleurs délais, ce qui me paraît devoir être votre priorité : la protection des piétons par la prévention ! et plus simplement, le Respect de la Vie.

Je vous en remercie.

Pierrette Chinaud. Le Bar-sur-Loup, 24 septembre 2015

Papeterie du Bar sur Loup

Appel à manifestation d'intérêt

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis sollicite l'initiative privée afin de recueillir l'intérêt d'investisseurs pour un secteur à enjeux de développement de son territoire. La C.A.S.A. est, en effet, propriétaire d'une ancienne papeterie, dans la partie basse de la commune du Bar sur Loup, près de la rivière du Loup, au lieu-dit «Saint Jean».

Cette ancienne papeterie, désaffectée depuis 1961, est une grande bâtisse (bâtiment principal et annexes) d'environ 2.600 m². Le site comporte également une microcentrale hydroélectrique ainsi qu'une alimentation en eau du Loup grâce au canal du Béal. La C.A.S.A. a récemment mis en sécurité les bâtiments et réalisé une toiture provisoire afin de sauvegarder l'édifice principal.

Les terrains attenants, situés dans la plaine alluviale du Loup, sont plats et représentent une surface d'environ 50.000 m².

L'ensemble du site constitue une porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et se trouve au cœur d'un territoire propre aux pratiques sportives de plein air, au tourisme culturel et aux activités de loisirs (randonnées, ballades, découverte des villages et terroirs locaux...).

Sur cet espace remarquable, la C.A.S.A. souhaiterait que puisse se créer un équipement à vocation touristique et/ou sportive ou de loisirs. L'hébergement pourrait être l'une des fonctions principales de cet équipement.

Cependant la C.A.S.A. étudiera aussi toute proposition de projets, suggéré par l'initiative privée.

Il conviendra que les propositions de projet soient cohérentes avec l'accessibilité du site, ses réseaux, son positionnement urbain, ses caractéristiques physiques, les contraintes réglementaires et environnementales qui lui sont attachées. Il s'agira, par ailleurs, que les projets mettent en valeur les spécificités du moyen-pays en termes d'activités artisanales, commerciales, agricoles, touristiques et sportives.

Pour tout autre renseignement complémentaire :

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Direction du développement économique - 449 route des Crêtes - BP 4306901 Sophia Antipolis CEDEX

Téléphone : 04 89 87 70 92 / Mail : c.jartoux@agglom-casa.fr



Photo : C.A.S.A.

Hôpital St Jacques et Chapelle des Sœurs

La santé au Bar sur loup

Les visites pastorales du XVII^e siècle nous révèlent l'histoire de l'hôpital St Jacques qui dépend du prieur de l'église St Jacques (celle-ci étant aux mains des chanoines de St Ruf). C'est un très petit établissement, très mal disposé. Il y a 4 à 5 lits, ce qui est peu. Cet hôpital se situe rue du Santoun, près de la porte Sarrazine. Comme tous les hôpitaux de cette époque, il est près d'une porte d'accès et des remparts, du côté extérieur, lieu d'accueil et de soins avant de rentrer dans le village : il faut éviter que les épidémies se propagent.

En 1846, l'hôpital St Jacques se déplace dans la maison Seytre qui a été rachetée (rue du Docteur Maffet) aux fins d'un agrandissement. En octobre 1847, la communauté du Bar décide de faire venir des sœurs : le choix se porte sur les sœurs trinitaires de Valence. Après la Révolution, la communauté du Bar (représentée par le conseil municipal) et le conseil de fabrique (qui gérait l'église) n'ont jamais d'argent, les caisses sont vides tandis que l'hôpital du Bar est très prospère, il reçoit legs et dons privés. C'est un phénomène intéressant : la santé est devenue un enjeu majeur, sans doute lié aux progrès de la médecine.

Au 19^{ème} siècle, si les soins de l'hôpital sont toujours aux mains de religieux ou religieuses, le maire entre à la commission administrative qui gère l'hôpital, un premier pas vers la santé publique.

Le 30 janvier 1853, la commission administrative de l'hospice forme le projet de construire un nouveau bâtiment dépendant de celui qui existe pour établir une chapelle, des salles destinées spécialement aux malades et une salle d'asile pour l'enfance indigente. A cet effet elle fait dresser un plan et un devis.

Mgr Wicart (évêque de Fréjus puis de Laval) bénit la première pierre de la chapelle le 11 juin 1853, Mgr Gamel, vicaire général, bénit solennellement la chapelle, 6 ans après, le 18 juillet 1859.

Qui sont les sœurs trinitaires ?

La congrégation des Soeurs Trinitaires de Valence (France), née en 1660, a pour origine un groupe de tertiaires trinitaires de Saint Nizier en Forez (Lyon) qui prirent comme Règle de Vie celle des moniales trinitaires réformées d'Espagne.

La spiritualité trinitaire anime la congrégation. Hospitalière et enseignante dès sa fondation, avec une attention spéciale pour les pauvres, la congrégation s'est élargie peu à peu à la dimension missionnaire. Après la révolution française, les Trinitaires de Valence vivent une étape d'épanouissement avec l'ouverture de nouvelles maisons pour le service des malades, des vieillards et des jeunes. (c'est le cas au Bar sur Loup).

Les sœurs trinitaires ont un caveau au cimetière du Bar sur loup où les anciens peuvent retrouver le nom de sœurs qu'ils ont connues.

En 1847, la commission administrative de l'hospice et la congrégation hospitalière des sœurs de la Très Sainte Trinité établie à Valence établissent un traité pour fixer les conditions d'installation des sœurs au Bar : il y a 15 articles, dont certains qui nous semblent aujourd'hui assez amusants :

Art 11 : les sœurs ne recevront aucune pensionnaire et ne soigneront point les filles ou femmes de mauvaise vie, ni les personnes atteintes du mal qui en procède, elles ne soigneront pas non plus les personnes riches, ni les femmes dans leurs accouchements, elles ne veilleront aucun malade en ville,

Un peu d'histoire

Art 12 : l'aumônier ou chapelain vivra séparé des soeurs, ne prendra pas ses repas avec elles et n'aura aucune inspection sur leur conduite.

Un temps arriva où les sœurs regagnèrent leur congrégation, (la santé devenait publique) la chapelle faillit disparaître mais fut sauvée par la mobilisation des habitants. Tout le mobilier intérieur fut vendu mais quelques souvenirs ont été conservés dans la chapelle du Pont du Loup comme une statue de la Vierge et l'autel. En déplaçant celui-ci, quelle n'a pas été la surprise de découvrir une bouteille remplie de vieux papiers. Certains sont illisibles à cause de l'humidité et de la qualité de l'encre. Il s'agit d'écrits datant de la fondation de la chapelle. Le mieux conservé a été écrit par la première supérieure, Sœur Thérèse Antonin. En voici quelques extraits :

« Au nom de la très Sainte Trinité

Le Bar 10 mai 1859, Fête de la Saint Antoine Trinité sainte, Père, fils et Saint Esprit qui avez créé de rien toute chose, qui aujourd'hui encore aimez à travailler sur le néant, agréez l'honneur que je vous fais, que nous vous faisons toutes de cet autel sacré. Vous le savez notre cœur et nos mains en sont l'artisan. Quelle jubilation pour nous d'avoir ainsi par notre travail, par vous construit cette arche sainte, ce tabernacle d'où sortiront tant de grâce, tant de faveur ; Ah ! que ne puis-je espérer en retour la grâce de mourir sur les marches de cet autel, mourir d'amour pour mon Dieu et que ma dépouille mortelle repose dans ce caveau jusqu'à la résurrection générale, en présence de l'hostie sainte victime d'amour ! [...]. Que cet édifice s'achève à la plus grande gloire de la sainte trinité ainsi que celui de votre perfection [...]. Voyez, Seigneur, ces ornements qui doivent vous honorer, cette lampe qui brûlera bientôt devant votre corps sacré, celles qui brilleront devant les images vénérées de votre sainte mère et de votre père nourriciers, ces tableaux, cette statue de Marie qui surmonte le sanctuaire béni, tous ces objets si chers, ce sont des dons de la bienveillance de vos enfants [...]. C'est votre serviteur le Père Hage qui nous a apporté Rome les privilèges des indulgences de la portioncule et de l'autel privilégié ; c'est notre si digne aumônier, Mr l'abbé Baves qui nous a fait don de la statue de St Joseph et de biens d'autres choses, c'est lui qui nous aide d'un concours admirable et infatigable, qui me cherche l'argent quand je n'en n'ai plus pour payer les ouvriers, qui m'encourage, qui me console, qui me montre le ciel et m'apprend à marcher dans la route qui y conduit. Pour ce saint prêtre, donne toutes les faveurs du cœur de Jésus et de Marie [...]. »

Dans ce texte de consécration, il est intéressant de noter la mention « les indulgences de la portioncule et de l'autel privilégié »

On appelle autel privilégié celui auquel le souverain Pontife attache une indulgence plénière applicable aux défunts pour lesquels on y célébrera la Messe.

Tout prêtre qui dit la Messe du jour ou une Messe de Requiem à l'intention d'un défunt permet à celui-ci de recevoir l'indulgence de l'autel privilégié.

L'indulgence de la Portioncule ou du Pardon d'Assise est une indulgence plénière, que l'on peut gagner, moyennant les conditions requises, par la visite faite du 1^{er} août à midi au 2 août à minuit de tout oratoire public à qui cette faveur a été accordée par privilège apostolique.

Aujourd'hui, la chapelle des sœurs est encore là mais la santé est assurée par des médecins.

A.B.P.



L'A.B.P. organise
le 21 novembre 2015 de 15h à 17h
À la salle des fêtes du Bar sur Loup

Une après-midi ludique
Jeux pour la petite enfance, des jeux surdimensionnés, des jeux de société...
Buvette et goûter sur place



JEUX GRATUITS POUR TOUS
TOUTES LES GÉNÉRATIONS SONT LES BIENVENUES !!!

**Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.*

Zumbabonhumeur

Bonjour à tous !!! Zumbabonhumeur a commencé sa saison 2015 /2016 le 8 septembre sous le sourire ensoleillé de ses adhérents fidèles au poste pour partager un bon moment. 3 mots : sourire, défoulement, bien-être !!, un bon cocktail et surtout un trio gagnant : du cardio, du renforcement musculaire (Abdominaux De Gasquet), de l'assouplissement. Zumbabonhumeur n'est pas qu'une simple association. Elle n'a pas hésité à participer à l'émission retransmis sur TF1 " tous ensemble" afin de prouver que la solidarité associative est bien réelle pour aider quelqu'un dans la difficulté. Zumbabonhumeur s'occupe de vos chérubins en périscolaire en intervenant tous les mardis et jeudis après-midi. J'en profite pour remercier Kévin Cox et toute son équipe pour nous avoir permis de participer au forum du 6 septembre 2015 dans un espace verdoyant. Maintenant à vos baskets, vos fitballs et surtout votre motivation de rejoindre la team zumbabonhumeur !! Cool !
Mardis 9h/10h : renforcement musculaire/streching à dominante pilates
Mercredis 18h30/19h30::zumba kids et adultes
Jeudis :20h30/22h Zumba et fitball.
Renseignements au 06 48 68 07 99

Athlétic Philippides

La saison 2015-2016 pour notre club de l'Athlétic Philippides vient de démarrer.
Nos athlètes sont fin prêts pour les différentes et très nombreuses courses hors stade prévues dans notre beau département des Alpes Maritimes.
Et sans oublier pour notre Club, l'ouverture cette année d'une section «Marche Nordique».
Marc Chatron-Colliet suit actuellement, avec la ligue Provence Athlétisme, toutes les formations nécessaires pour l'obtention du diplôme 1^{er} degré pour cette discipline et cela afin d'offrir à tous les adhérents cette nouvelle pratique dans les meilleures conditions possibles. Cette formation se déroulera les week-ends suivants : 17/18 octobre et 7/8 novembre à Aix en Provence.
Nous donnons rendez-vous aux adhérents et futurs adhérents pour les premiers pas de cette nouvelle discipline la semaine 48 en novembre.
Venez nombreux ! Et pour toute autre informations : contact www.athleticphilippides.com - mchatroncolliet@wanadoo.fr



Deux photos prises lors de la cérémonie de remise des ceinture, fin juin 2015, au judokas du JCBSL ; Monsieur le Maire remet sa nouvelle ceinture à l'un des jeunes judokas.



Les Aubarnencs

Le jeudi 3 septembre a vu les retrouvailles après les vacances, le 17 un après-midi de danse de salon et le 29 une sortie à Marseille à notre Dame de la Garde, visite un peu écourtée, le chauffeur ayant erré dans la cité phocéenne. Agenda de Novembre: Jeudi 5 : Loto à 14h00 et à 17h00 Conseil d'Administration (préparation de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2016), jeudi 12 jeux divers et collation, jeudi 19 Bal au Bar et Karaoke et jeudi 26 Loto. Il n'y a pas de sortie de la journée en Novembre

T.L.B.

L'association Tennis Loisirs Bar sur Loup change de bureau !

Lors de l'AG du 16 Septembre, le bureau du TLB, après 5 années de bons et loyaux services, a été remplacé par un tout nouveau bureau :

Bienvenue à Audrey, Cécile, Gwen, Hélène et Stéphanie !
Que vous pouvez contacter sur la nouvelle adresse email du TLB : tennisloisirsbsl@outlook.fr
Le petit mot de l'ancien président : » Présider cette association fut un réel plaisir ! Sa mise en place et la vie de cette association ne me feront que des bons souvenirs : sorties aux tournois de Monaco et de Nice, Tournois locaux pour les enfants ou les adultes, Journées « Décathlon », journées et soirées de l'« OPEN BAR » furent des moments de franches rigolades. « Le combat pour le gain » perdait à chaque tournoi 6-0, 6-0, 6-0, contre « Partage et Amitié ».
Un grand merci aux anciens membres du bureau pour leur aide, et particulièrement à Caroline Azière qui durant toutes ses années a géré l'administratif et la comptabilité avec rigueur et bonne humeur.
Bonne chance à la nouvelle équipe et merci de prendre le relais. Sachez y insuffler l'esprit que VOUS souhaitez y mettre... pour les enfants et les adultes qui aiment pratiquer ce sport.
Merci à Tous . *Pascal Delaunay* »

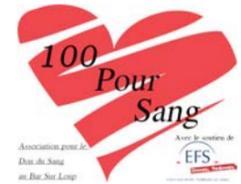
Franco Américaine
Amiral de Grasse du Bar

Bien que la 53^{ème} Fête de la Marine ait été annulée au Bar sur Loup, l'association Franco Américaine Amiral de Grasse du Bar a tenu à rendre hommage à l'enfant du pays.
Sous un ciel serein, le président de l'association et une amie américaine ont déposé, de concert, une gerbe au pied de la statue de l'Amiral. Rappelons que, si l'histoire française pour des raisons politiques n'a retenu que les noms de La Fayette et de Rochambeau, c'est bien la bataille navale de Chesapeake, sous le commandement de l'Amiral de Grasse, qui a été décisive pour l'issue des combats et qui a permis l'indépendance des États Unis. Notre association s'est ensuite rendue au château comtal, pour rendre un ultime hommage à l'Amiral. La Franco-Américaine Amiral de Grasse du Bar, qui avait sommeillé pendant quelques années, s'est remise au travail et élaboré des projets. Toutes les personnes qui seraient intéressées par l'association sont les bienvenues.

Judo Club

Cent pour Sang

Le 6 novembre à 18h30 aura lieu l'assemblée générale de l'Association Cent pour Sang dans la salle du conseil de la mairie.
Tous les donateurs y sont invités.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE Tél : 04 92 60 35 70 - Fax : 04 93 42 93 64	
Jours et heures d'ouverture :	
les lundis, mardis, mercredis, jeudis : 8:30 - 12:30	- 13:30 - 16:30
les vendredis : 8:30 - 12:30	
POLICE MUNICIPALE	04 92 60 35 76
Permanence Police Municipale	06 80 36 24 78
GENDARMERIE	04 93 42 40 06
OFFICE DE TOURISME	04 93 42 72 21
BIBLIOTHÈQUE	04 92 60 35 88
CONCILIATRICE DE JUSTICE	Mme Jackson
Permanence 1 ^{ère} et 3 ^{ème} mardis du mois de	14h00 à 16h30
ÉCOLE MATERNELLE	04 93 42 90 31
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	04 93 42 90 65
GARDERIE	06 79 35 16 26
Relais Assistantes Maternelles Itinérant	04 97 18 70 82
TRÉSORERIE	04 92 60 38 00
POSTE Courrier	3631
POSTE Banque Postale	3639
POMPIERS	18
SAMU (Nice)	15
PRESBYTÈRE Catholique	04 93 42 70 11
PRESBYTÈRE Protestant	04 93 36 40 42
N° Encombrants	C.A.S.A. 04 92 19 75 00
Déchetterie Valbonne	04 92 28 50 21
Déchetterie La Colle sur Loup	04 93 32 94 85
ENVINET	04 92 19 75 00
SERVICES DE SANTÉ- SOINS	
Dr Bouziane-Rahmani Médecin	04 93 42 56 22
Dr Lemaître Médecin	04 93 42 90 43
Dr Marty Médecin	04 93 42 55 51
Cabinet Dentaire : Dr Guimont - Dr Seng-Thong	04 93 42 58 32
Dr Serabian Pharmacie	04 93 42 41 02
M. Deram Infirmier à domicile	04 93 09 35 16
Cabinet Bonnet-Crut Infirmiers à domicile	04 93 09 44 33
Kinésithérapeutes :	
Cabinet Chatelain, Sadoul, Pereyron, Boisserpe	04 93 42 46 96
Mme Tretener Pédiatre Podologue	04 93 42 71 13
M. Corbonnois Ostéopathe	06 16 32 00 76
M. Pereyron Ostéopathe	04 93 42 46 96
Les Orangers Maisons de Retraite	04 93 40 68 00
Sophrologie ESCA 2	06 82 20 87 63
Réflexologie auriculaire et plantaire Mme Mariani	06 38 02 29 03
GARAGES - MECANIQUE AUTOMOBILE	
M. Trastour Garage Barois	04 93 42 42 20
COMMERCES	
Épicerie Barbieux	04 93 42 41 04
Boulangerie Euzière	04 93 09 40 44
Dépôt de pain La Tour des Délices	04 93 42 41 93
Tabac Presse«L'Encrier»	04 93 42 74 88
Supérette Casino	04 93 42 41 05
Coiffure Lovely	04 93 42 47 89
Épicerie- Snack «Cup Café»	04 93 09 12 53
ARTISANAT	
Myriam Haemish (Poterie)	04 93 42 56 00
Ferronnerie d'Art du Loup	04 93 42 21 39
Bout de Terre (Céramique)	06 42 31 02 34
Fill'Air (Sellerie)	06 67 47 48 08
Myriam Palmi Artiste sculpteur Céramiques du Loup	06 71 43 06 56
SERVICES	
Taxi Guillen	06 08 23 36 62
Coiffeur Mixte à domicile, Pierre Bernard	04 93 60 71 55
RII Services Yves Falchetti	06 62 77 55 79
Bar sur Loup Immo	04 93 40 70 44
Ent. Paradisio Jardins	06 23 55 25 97
Raphaël Plomberie	06 14 37 39 75
Emanuelle Jubinville, traductrice	07 81 30 00 86
Cours particuliers à domicile Mme Tauzin	06 70 35 09 76
Concept Informatique	06 29 66 59 10
Les Jardins St Clément	04 93 09 41 36
Solaire Installateur agréé	04 93 42 46 15
Prestige Peinture	06 62 14 81 13
Helios Électricité	06 59 01 79 31
Alu Provence	04 93 09 84 25
Qualiazur	09 50 23 96 78
Bechetti Électricité	06 15 29 15 83
d'AR et peintures	06 21 20 35 86
Vidéo surveillance Alarme Automatisme M. Bassat	06 12 73 44 51
Keralia Patrimoine	07 78 87 14 22
Verducci Électricité et Carrelages	04 93 09 44 75
E.F.P. plomberie - chauffage - climatisation	04 22 13 51 37
Chris Récup	06 66 85 24 40
Allo Dépannage- Eric Masson Plomberie	06 46 59 40 71
Fire-Informatique	06 68 52 94 20
Stephanelec	07 81 38 35 50
Lindanet nettoyage	06 61 92 87 83
Keren's Cake	06 12 43 09 77
RESTAURATION	
L'École des Filles (fermé dim soir et lun)	04 93 09 40 20
La Jarrerie	04 93 42 92 92
Le Michelangelo	06 65 68 81 20
Le Donjon	04 93 77 53 92
CHAMBRES D'HOTES - HEBERGEMENTS	
Bastide St Christophe	04 93 42 95 08
La Thébaïde	04 93 42 41 19
La Fontaine	06 59 83 52 18
Camping des Gorges du Loup	04 93 42 45 06
Hôtel Le Château de Grasse	06 82 53 66 96
LOISIRS	
Ascendance (Parapente)	04 93 09 44 09
Monster Paint Ball	06 81 76 31 38
Disk Jockey Animation, Pierre Bernard Rossignol	04 93 60 71 55
Cours de musique à domicile	06 87 93 36 77
Coach Sportif : Damien Bouillon	06 18 91 22 75
Résolution Sport : Bernard Dar	06 18 09 87 62
Coach diplômé pilates, sénior Corine Valsaque	06 03 85 45 20